CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 1er août 1958

La séance est ouverte à onze heures.

LES BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

M. McCleave présente le 8° rapport du comité permanent des bills d'intérêt privé.

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

TERRE-NEUVE—SUITE À DONNER AU RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE SUR LA REVISION DES CONDITIONS DE L'UNION

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, comme une mesure s'impose pour parfaire l'accord confédératif, le premier ministre peut-il dire à la Chambre si le gouvernement a l'intention de donner bientôt suite au rapport de la Commission royale sur les conditions de l'union avec Terre-Neuve?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Le rapport en question fait actuellement l'objet d'un examen très attentif. Dès que le gouvernement sera en mesure de faire rapport à la Chambre, elle sera mise au courant.

L'ÉCONOMIE CANADIENNE

COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR L'ÉNERGIE —DEMANDE D'UN RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LE PÉTROLE ET LE GAZ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Hazen Argue (Assiniboïa): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? Le premier ministre peut-il donner à la Chambre une idée de la date à laquelle il s'attend que la Commission Borden présentera au gouvernement son rapport intérimaire sur le pétrole et le gaz naturel?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Je n'ai, je le regrette, monsieur l'Orateur, aucun renseignement précis sur ce point. Comme je l'ai dit l'autre jour, la Commission Borden a ajourné ses séances en vue de s'occuper de la préparation d'un rapport provisoire. Je communiquerai immédiatement avec le président, cependant, afin de m'assurer de la date approximative à laquelle le rapport provisoire sera prêt.

M. A. R. Smith (Calgary-Sud): Monsieur l'Orateur, je me demande si je pourrais poser une autre question et l'accompagner d'une proposition. On nous donne à entendre qu'il se pourrait qu'un rapport intérimaire sur le gaz naturel devance le rapport sur la vente des produits du pétrole. La demande pourrait peut-être en faire état.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, la proposition de l'honorable député sera portée à la connaissance du président de la Commission.

LA LOI RELATIVE AUX ENQUÊTES SUR LES COALITIONS

QUESTION RELATIVE À LA FIXATON DU PRIX DU BOIS À PÂTE PAR LES COMPAGNIES—M. LEDUC

A l'appel de l'ordre du jour.

(Texte)

M. Rodolphe Leduc (Gatineau): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question à l'honorable ministre de la Justice (M. Fulton).

Le ministre de la Justice a-t-il l'intention d'intenter des procédures judiciaires contre les compagnies trouvées coupables d'avoir fixé le prix du bois de "pulpe", comme le suggère le rapport de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce au sujet de l'achat du bois à pâte produit par les cultivateurs ou les colons dans certaines régions de l'Est du Canada?

L'hon. E. D. Fulton (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable député de m'avoir donné préavis de cette question. En réponse, je dois lui dire que cette cause a déjà été référée à des avocats de la province de Québec; ils ont ordre de prendre une poursuite à moins que, en préparant la cause, ils n'en arrivent à la conclusion que la preuve est insuffisante.

(Traduction)

LE MINISTÈRE DES POSTES

DIRECTIVES AUX EMPLOYÉS EXTÉRIEURS DES POSTES À TEMPS PARTIEL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Hazen Argue (Assiniboïa): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre des Postes s'il a donné des directives aux employés des postes leur demandant de signaler le travail à temps partiel qu'ils font à l'extérieur du ministère et si les employés